

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE JEUDI 10 OCTOBRE 2013

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 10 octobre 2013, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchar, madame Josée Michaud et monsieur Ghislain Duquette.

Madame Carole Lévesque est absente.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

1. Autorisation de signatures des effets bancaires.
2. Approbation des travaux d'asphaltage du Carré Bérubé.

165-10-2013

AUTORISATION DE SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont été élus par acclamation le vendredi 4 octobre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière se compose des élus suivants :

MAIRE : **Rosaire Ouellet** [3029, route de l'Aéroport, Québec, G3K 1B4]

Conseiller siège # 1 : **Philippe Roy** [500, chemin des Sables Est, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

Conseiller siège # 2 : **Martine Hudon** [165, 3^e Rang Est, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

Conseiller siège # 3 : **Rémi Béchar** [630, chemin des Sables Ouest, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

Conseiller siège # 4 : **Josée Michaud** [210, 3^e Rang Est, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

Conseiller siège # 5 : **Carole Lévesque** [100, rue Boucher, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

Conseiller siège # 6 : **Ghislain Duquette** [77 Route 132, Ste-Anne-de-la-Pocatière GOR 1Z0]

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité nomme le maire, monsieur Rosaire Ouellet et madame Sylvie Dionne, secrétaire-trésorière demeurant au 49, rue Principale à Saint-Gabriel GOL 3E0, signataires des effets bancaires.

QU'EN l'absence du maire, un seul élu soit autorisé à signer les effets bancaires, soit : monsieur Philippe Roy.

QU'EN l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe, Carole Lévesque demeurant au 18 Nord du Rocher à St-Pacôme GOL 3X0, soit autorisée à signer les effets bancaires.

166-10-2013

APPROBATION DES TRAVAUX D'ASPALTAGE DU CARRÉ BÉRUBÉ

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Que le conseil approuve la dépense de 23 770.50 \$, taxes incluses, pour l'asphaltage du Carré Bérubé.

167-10-2013

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20h20.

Rosaire Ouellet, maire

Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière
